



Autorisation à quitter seul la structure d'accueil

Pour l'année scolaire 2024-2025

Je soussigné (e),, autorise mon enfant
....., né (e) le
à quitter la structure parascolaire « La Noisette magique » seul les jours et heures
suivants :

- ☐ Lundi à
- ☐ Mardi à
- ☐ Jeudi à
- ☐ Vendredi à

Nous rappelons aux parents que dès l'instant où l'enfant a quitté les locaux de la structure, il est sous la responsabilité entière de ses parents. En cas de situation particulière qui se serait déroulée lors de l'accueil, l'équipe éducative se réservera le droit de vous contacter.

Je demande à ce que mon enfant soit envoyé à la maison uniquement suite à mon téléphone ou message (Whatsapp) :

- ☐ oui ☐ non

Remarques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature du parent:

Date et signature du personnel éducatif: